



Rapport développement durable

2019

Mairie de Cannes

*Faire du développement durable un levier
pour l'attractivité, l'emploi et le pouvoir d'achat*

Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
Axe 1 : Cannes plus pratique au quotidien et harmonieuse.....	4
Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins.....	4
Objectif 2 - Ville durable : développer une ville jardin conviviale.....	5
Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique.....	6
Axe 2 : Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée.....	7
Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion.....	7
Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois	8
Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées.....	8
Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous.....	9
Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée	10
Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une smart city.....	10
Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique	10
Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable.....	10
Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique.....	11
Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable	13
Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable.....	13
Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable	13
Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité	14
Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail.....	15
Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21.....	15

Introduction

2019 a été **une année charnière pour Cannes concernant la lutte contre les risques majeurs** avec l'adoption du **Programme d'actions de prévention des inondations**, la signature avec les professionnels du littoral d'une **Charte de prévention et de gestion du risque de tsunami et de submersion marine en baie de Cannes**, et la création d'une **direction dédiée aux risques majeurs**.

Tous les nouveaux dispositifs mis en place depuis 2015 ont pu être testés en vraie grandeur à l'occasion des **deux épisodes méditerranéens qu'a subis le territoire le 23 novembre et le 1^{er} décembre** et de l'alerte météo du 20 décembre. Il est tombé l'équivalent de quatre mois de pluie en deux week-ends à Cannes. Près de 200 mm d'eau sont tombés en une seule journée à Cannes et à Mandelieu (dont 130 mm en seulement quatre heures), causant de nombreux dégâts sur le territoire. 500 agents de la Mairie de Cannes et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins se sont fortement mobilisés pendant et après les intempéries, aidés par 145 citoyens volontaires. Pendant deux semaines, ils ont contribué à la remise en état du domaine public, assisté les agriculteurs de la Basse Vallée de la Siagne et prêté main forte aux particuliers pour nettoyer leur habitation.

2019 a marqué la **fin du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »** pour lequel elle avait été lauréate en 2015. Ce projet a permis à la Ville de bénéficier de financements gouvernementaux (subventions et certificats d'économie d'énergie) pour la mise en place d'une télégestion de l'éclairage public, l'acquisition de véhicules propres, la rénovation énergétique de bâtiments communaux, l'aménagement de voies cyclables et de cheminements piétons, l'optimisation de la logistique urbaine, l'acquisition de corbeilles compactrices solaires, la réalisation d'une étude sur l'économie circulaire, l'installation d'hôtels à insectes et la réalisation d'une étude sur la préservation du littoral du boulevard du Midi.

Parmi les nombreuses actions mises en œuvre en 2019 en matière de développement durable, on peut citer en particulier la **Charte environnementale des kiosquiers cannois** et la **Charte d'engagements pour une croisière durable en baie de Cannes**, nouvelle manière de mobiliser les opérateurs du territoire dans la démarche développement durable de la Ville. La Mairie de Cannes a par ailleurs édité en 2019 un **hors-série spécial Environnement de son magazine Cannes Soleil**.

La Mairie de Cannes a été lauréate en 2018 du **trophée « Une COP d'avance »** décerné par le Conseil Régional et s'est vu attribuer le **label « Territoire Durable » niveau 3** par l'Agence Régionale Pour l'Environnement. Ce label et ce trophée lui ont été remis le 9 décembre 2019 au cours d'une cérémonie. Cannes est également attributaire du **trophée « sensibilisation du public » avec deux étoiles** dans le cadre des Trophées Climat Energie 2019 des Alpes Maritimes. La Mairie a également reçu le **« Prix de la dynamique positive »** en septembre 2019.

Le 17 octobre 2019, dans le cadre de la **labellisation « île durable » accordée par l'association indépendante SMILO**, Cannes a obtenu le « Label in progress » et le prix « Paysages » pour les îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, ainsi que le prix « Écosystèmes et biodiversité » pour l'île Sainte-Marguerite et le prix « Déchets » pour l'île Saint-Honorat, valorisant les efforts réalisés en matière de développement durable.

Ce rapport annuel de développement durable reprend la même structuration que l'Agenda 21 et présente, pour chacun des quatre axes et des seize objectifs de l'Agenda 21, les actions mises en œuvre depuis fin 2018.

Axe 1 : Cannes plus pratique au quotidien et harmonieuse

Cet axe regroupe l'ensemble des actions de l'Agenda 21 concernant les déplacements, l'aménagement et les déchets.

Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, gestionnaire du réseau **Palm Bus**, a mis en place en janvier 2019 le **paiement sans contact** ainsi qu'une **boutique en ligne**. Le **e-ticket** permet depuis mars 2019 d'utiliser directement son smartphone comme titre de paiement. La Régie Palm Bus a fait l'acquisition en 2019 de trois **bus articulés** pour augmenter la capacité des lignes les plus fréquentées, et a expérimenté en mai 2019 un premier **grand bus 100 % électrique**. Une navette de bus électrique dédiée à la desserte des plages a été mise en place lors des périodes de congrès (ex : Tax Free et MIPCOM) afin de faciliter les déplacements pendant la durée des travaux de la Croisette. A noter qu'au lendemain des intempéries de novembre et décembre 2019, le réseau de bus était gratuit afin de faciliter les déplacements des personnes sinistrées.

La Mairie de Cannes a inauguré en 2019 la **nouvelle piste cyclable du boulevard Gazagnaire**. Une **nouvelle piste cyclable** a également été aménagée sur le **boulevard Michel Jourdan**, sur une portion d'environ 800 mètres comprise entre le giratoire de la Place du Souvenir Français et la limite de commune Nord avec la Roquette-sur-Siagne. Depuis août 2019, **sept sites touristiques** de Cannes situés sur l'EuroVelo8 (l'itinéraire européen qui longe le bord de mer) ou à proximité ont été **labellisés « Accueil Vélo »** : Malmaison, Suquet des artistes, Médiathèque Noailles, Musée de la Castre, Office de Tourisme, base nautique du Moure Rouge et embarcadère des Iles de Lérins. Concrètement, ces sites s'engagent à accorder le meilleur accueil aux cyclotouristes en leur permettant de se stationner à proximité (des nouveaux arceaux vélos ont été implantés sur chaque site), d'avoir accès à de la documentation vélo, et le cas échéant de pouvoir recharger sa batterie ou réparer son vélo. **Dix nouveaux stationnements vélos** ont été installés en 2019 **devant la gare de la Bocca**.

La marche à pied est également encouragée avec l'**inauguration en juillet 2019 de la rue Felix Faure piétonne et totalement rénovée** ; à l'automne 2019 des bancs ont été installés et des arbres plantés pour végétaliser le site. La rue d'Antibes a fait l'objet de plusieurs piétonisations événementielles pour favoriser le commerce local. Le **ponton de la plage Macé** a également été **rénové** avec l'installation d'un platelage bois.

Depuis la **reprise en régie de huit parkings souterrains** du centre-ville (Palais, Suquet Forville, Laubeuf, Ferrage Meynadier, Vauban, République, Lamy et Roseraie) en mars 2019, les Cannois et les visiteurs bénéficient d'une **nouvelle tarification attractive** : 2h gratuites une fois par semaine, 3h gratuites le samedi et 3h gratuites le dimanche, un forfait à 3 euros maximum du samedi 19h au dimanche 9h, et un tarif plages pour le parking Roseraie. Résultat : leur **fréquentation a augmenté de 11,54 %** sur les dix premiers mois d'exploitation. Depuis le 1^{er} juillet 2019, les **professionnels de santé** qui utilisent leur véhicule pour se rendre au chevet de leurs patients bénéficient de la **gratuité du stationnement** sur voirie durant chacune de leurs interventions à domicile. Le **disque vert a permis en 2019 à 199 nouveaux propriétaires de véhicules propres de bénéficier de 2h de stationnement gratuit** (contre 1h30 précédemment) sur voirie (563 disques distribués depuis 2015).

Les boulevards Gazagnaire et République, les avenues de Grasse et Anthony Dozol ainsi que les rues Macé, Monod et des Frères Pradignac ont fait l'objet d'une rénovation en 2019.

Objectif 2 - Ville durable : développer une ville jardin conviviale

Le **nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)** a été **arrêté en février 2019**, il a fait l'objet d'une **enquête publique du 24 juin au 24 juillet** et a été **approuvé en novembre 2019**. Ce nouveau PLU fait progresser de 65 hectares les zones agricoles et naturelles au détriment des surfaces constructibles tandis que les espaces collinaires, les îles et les espaces emblématiques du patrimoine cannois comme le Suquet sont désormais protégés. Des constructions limitées seront possibles dans les secteurs Pointe Croisette, Petit Juas, Broussailles, Picaud et Devens tandis que certains bâtiments de quartier République pourront être réhaussés ; le **projet « Cannes la Bocca Grand Ouest »** vise à construire à terme à l'Ouest de la ville un **nouveau quartier autour de la future gare TGV/TER**. Le risque inondation est également pleinement intégré dans le PLU. Le **projet du futur règlement local de publicité** a, quant à lui, été arrêté lors du Conseil Municipal du 17 juin 2019.

La **phase 1 de rénovation du centre de la Bocca** a été réalisée de septembre 2018 à novembre 2019. Du début de **l'avenue Francis Tonner jusqu'au Moulin de la Gaieté, 54 700 m² ont été totalement réaménagés, modernisés et embellis pour protéger et valoriser l'identité du cœur de La Bocca, avec notamment une place Roubaud Sud totalement repensée**, modulable et sécurisée, et équipée de fontaines permettant l'organisation d'événements et manifestations tout au long de l'année. Un **concours de maîtrise d'œuvre** a été lancé pour **l'embellissement de la place Roubaud Nord avec la construction d'une nouvelle halle de marché, la création d'un pôle de services de proximité et la mise à disposition de 300 places de stationnement dans un nouveau parking souterrain**. Le 31 juillet 2019, la **convention pluriannuelle du projet de rénovation urbaine Nouvelle Frayère** qui fixe, pour cinq ans (2019-2024), les engagements, les principes d'aménagement et les co-financements du projet a été signée par huit partenaires financiers dont l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

La Mairie de Cannes a organisé en 2019 la **deuxième édition de la fête de la Croix des Gardes et de la fête Cannes Champêtre** dans la Basse Vallée de la Siagne. Cannes a participé en avril 2019 à la **deuxième édition du Festival des jardins** : le jardin éphémère « les fenêtres de Matisse », aménagé dans les jardins de la Villa Rothschild, a remporté le prix du jury professionnel. Le **jardin partagé des Vallergues a été étendu de 100 m²** pour y installer notamment un poulailler ; la superficie du **jardin partagé de Ranguin** confié au GIP Cannes Bel Age a été **doublée**. Le **square René Cassin, le Parc Beauvallon et le jardin du Caroubier au Suquet ont pour leur part fait l'objet d'une rénovation**, et la Mairie a créé une nouvelle placette arborée à l'angle de la rue Pons et du boulevard de la Source. La Mairie de Cannes a lancé en juillet 2019 deux campagnes de communication « Cannes protège ses arbres » et « Cannes cultive ses jardins », et incite les particuliers à prendre part à la lutte contre le charançon rouge en s'équipant de kits de piégeage à prix réduit.

A l'occasion de la **troisième édition du Climathon de Cannes en octobre 2019**, une trentaine de participants dont six agriculteurs de la Basse Vallée de la Siagne ont travaillé sur le **thème « agriculture locale et alimentation »**. Cinq projets ont émergé de ces réflexions : une unité de production verticale en zone urbaine, un drive de produits agricoles locaux avec la mise en place d'un label, un projet alimentaire territorial, une démarche « incroyables comestibles » et un stand de cuisine des invendus alimentaires des marchés locaux. **Les serres municipales comme les agriculteurs locaux de la Basse Vallée de la Siagne ont été durement touchés par les inondations de fin novembre et début décembre 2019 : pour venir en aide à ces derniers, la Mairie de Cannes a voté l'exonération** de la redevance annuelle 2018-2019 et du loyer d'éco pâturage 2020.

Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique

La **première saison du défi Objectif Zéro Déchet** de septembre 2018 à avril 2019 a rassemblé **60 familles cannoises** autour de 12 ateliers pour apprendre à réduire ses déchets. En six mois, le volume ou poids des ordures ménagères des participants a diminué de 39 %, et celui des déchets triés (emballages en carton ou en plastique) a diminué de 27 %. 60 nouvelles familles se sont engagées en septembre 2019 pour la **saison 2**. A noter que 200 commerçants locaux se sont engagés à accepter les contenants personnels des consommateurs pour réduire les emballages.

Le Climathon 2018 sur le thème de la réduction des déchets a fait émerger en 2019 deux initiatives concrètes sur le territoire de Cannes : un **premier site de compostage collectif** inauguré en août 2019 au sein du parc Beauvallon dans le quartier du Petit Juas, et l'organisation d'un « **banquet Récup** » le 15 septembre 2019 sur le bord de mer pour sensibiliser les Cannois à la lutte contre le gaspillage alimentaire. D'autres initiatives sont à saluer comme la création des **groupes lycéens « Ecocannes »** et « **debout pour le climat** » dont les initiateurs ont reçu les Palmes du Civisme, qui ont organisé plusieurs opérations de nettoyage de l'espace public, la deuxième édition de la collecte de jouets « **laisse parler ton cœur** » à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies annexes en partenariat avec UNIVALOM, Eco-Systèmes et Emmaüs, et l'**achat par l'Institut Stanislas**, avec l'aide financière de la Mairie de Cannes, **d'une serviette en tissu donnée à chaque élève** lors de la première « faites de l'écologie » pour éviter la consommation de serviettes en papier.

Les 49 kiosquiers de Cannes ont signé en avril 2019 avec la Mairie une « **charte environnementale des kiosquiers** » dans laquelle ils se sont engagés à compter de juin 2019, avec sept mois d'avance sur les obligations réglementaires, à **ne plus utiliser de vaisselle en plastique jetable** (assiettes, verres, couverts, boîtes et pailles). Celle-ci est soit supprimée (avec les boissons en canettes et en bouteilles), soit remplacée par de la vaisselle réutilisable (pour les clients qui mangent sur place), ou par de la vaisselle en carton, en bois ou en fibres végétales (amidon de maïs, pulpe de canne). Dans cette charte, les kiosquiers s'engagent également à utiliser des produits d'entretien écologiques et à utiliser au moins un aliment bio, local ou issu du commerce équitable. De son côté, la Mairie a supprimé les **gobelets plastique** en interne et installé des **détecteurs de mugs** dans les distributeurs de boissons afin de limiter les gobelets à usage unique.

La Mairie de Cannes a fait l'acquisition en 2019 de **sept nouvelles corbeilles compactrices solaires**, portant son parc à trente trois corbeilles bi-flux et quatre mono-flux. **Quatre compacteurs à déchets nouvelle génération de grande capacité enterrés et tri-flux** (verre, tri et ordures ménagères) ont été installés dans la rue Félix Faure (première nationale) pour une expérimentation d'un an. Les moines de l'île **Saint-Honorat** ont décidé avec l'aide de la Mairie de **supprimer l'ensemble des corbeilles** de l'île en amont de la saison estivale 2019, en demandant aux visiteurs de repartir avec leurs déchets. La Mairie de Cannes a lancé **deux nouvelles campagnes de lutte contre l'incivisme avec huit agents municipaux (mai 2019) et six Cannois (juillet 2019)** et un **poisson pédagogique** a été installé sur plusieurs plages de la ville pendant la saison estivale pour sensibiliser sur les déchets. La municipalité a rejoint en novembre 2019 l'**Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)** qui a pour objectif de faire progresser la propreté et d'en favoriser la perception positive par les habitants.

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a adopté le 12 décembre 2019 une convention de partenariat avec Suez et l'Ametra 06 en vue d'expérimenter l'utilisation des eaux traitées urbaines.

Axe 2 : Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet social de l'Agenda 21 : solidarité et logement, jeunesse, santé et handicap, culture, sport et patrimoine.

Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion

Le Conseil Municipal de Cannes a émis le 30 septembre 2019 un avis favorable sur le **Programme Local de l'Habitat Intercommunal 2020 – 2025** adopté en première lecture par le Conseil Communautaire du 21 juin 2019. Ce programme prévoit pour la Commune de Cannes la création de 129 logements sociaux et l'acquisition - amélioration de 44 logements sociaux par an, et anticipe une progression de la population de 0,12 % par an. Il permet à la Ville de poursuivre la construction de logements malgré des capacités foncières limitées, fluidifier le parcours résidentiel, améliorer le parc existant notamment sur le plan énergétique et de l'accessibilité, et mieux répondre aux besoins de certains publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, gens du voyage). La Mairie de Cannes a également adopté en décembre 2019 un **plan d'actions en faveur du logement des saisonniers**, avec notamment la création d'une rubrique internet « logement saisonnier » sur le site internet de la ville.

Des subventions et octrois d'une garantie d'emprunt ont été accordés à l'Office Public de l'Habitat Cannes Pays de Lérins pour l'acquisition de 33 logements situés 160-162 avenue Francis Tonner et pour l'acquisition de sept logements situés 96 avenue Maurice Chevalier. Des garanties d'emprunt ont également été accordées à la Foncière d'habitat et Humanisme pour l'acquisition et l'amélioration de trois logements. Une subvention a été accordée à la Foncière Coopérative de Région PACA pour la **création de trente-six logements en Bail Réel Solidaire, permettant ainsi la réalisation de la première opération de ce nouveau dispositif dans les Alpes-Maritimes** : en dissociant le bâti (dont ils deviennent propriétaires) du terrain (dont ils restent locataires), le Bail Réel Solidaire permet aux ménages de classe moyenne (sous critère de ressources) de devenir propriétaires à moindre coût (économie de 15 à 30 %).

La municipalité a renforcé le **dispositif de mise à l'abri d'urgence des femmes victimes de violences conjugales** à compter du 1^{er} novembre 2019, notamment en accélérant le délai de relogement donc de protection des femmes victimes de violences conjugales ou en situation de rupture sociale, qui passera de 45 jours en moyenne à 72 heures maximum. Dans le cadre de cette nouvelle procédure, **cinq logements sont réservés à ce dispositif** d'urgence, soit une capacité de 10 places dans le cadre de violences conjugales.

Le **nouveau Centre Social de la Frayère**, dont la gestion a été confiée à l'association Parcours de Femmes, a ouvert ses portes en janvier 2019.

La Mairie de Cannes a accordé en avril 2019 un don de 10 000 euros à la Fondation du patrimoine pour la reconstruction de la Cathédrale Notre Dame de Paris et a installé neuf urnes dans différents lieux publics pour collecter les dons des particuliers.

Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois

L'année scolaire 2018 – 2019 a été une année charnière pour le dispositif « **100 % Education Artistique et Culturelle** » (100 % EAC), avec toujours un objectif 100 % atteint pour les élèves de primaire mais également pour le collège (contre 95 % l'année précédente) ; le travail avec les lycées et l'enseignement supérieur doit être poursuivi pour améliorer le suivi des projets. La Ville de Cannes a accueilli le 14 juin 2019 la réunion plénière du Haut Conseil à l'Education Artistique et Culturelle. A cette occasion, une campagne de communication a été déployée sur le territoire communal et a interpellé la population avec six visuels déclinant le slogan « L'art et la culture sont des armes de République massive ». Le logo « Cannes 100% EAC » développé par la Mairie de Cannes va être repris nationalement afin de devenir le symbole du label 100% EAC. Le **conventionnement d'Etat « Art, enfance, jeunesse » a été attribué pour quatre ans par le Ministère de la Culture au Théâtre municipal de la Licorne**. Par ailleurs, la Mairie de Cannes a décidé d'**offrir à tous les enfants nés à Cannes à partir du 1^{er} juillet 2019 un trousseau de six livres pour leur sixième anniversaire** dans le but d'éveiller leur goût pour la lecture au moment où ils commencent leur apprentissage.

Les **premiers passeports du civisme** ont été remis aux élèves de deux classes de CM2 des écoles Maurice Alice II et Marcel Pagnol. Pour valider son passeport, chaque élève doit participer à huit actions collectives ou individuelles, parmi lesquelles cinq actions obligatoires et trois actions facultatives.

L'année 2019 a été une année active en faveur de l'enseignement supérieur et de l'accès à l'emploi des jeunes Cannois. La **cinquième édition des bourses au permis de conduire** a permis à 12 jeunes Cannois de bénéficier d'une aide de 900 euros en échange de 70 heures de travail d'intérêt général, tandis que le **dispositif des autos du cœur** (des voitures à 2 euros par jour pour accompagner les Cannois sur le chemin de l'emploi) est entré en fonction. La **deuxième édition de CANNESERIES Institute**, résidence d'écriture du 5 mars au 11 avril 2019, a intégré huit jeunes auteurs dans un programme d'écriture de séries intensif et diplômant, en lien étroit avec l'écosystème créatif du Groupe CANAL+ ; la Mairie de Cannes a organisé à l'été 2019 **deux « Summer School »** d'une semaine en partenariat avec l'Université Côte d'Azur et l'INA sur la fonction de « showrunner » (auteur-producteur) et sur le design d'expériences numériques. Le **Pôle Universitaire de la Bastide Rouge** est enfin sorti de terre pour une entrée en service progressive au premier semestre 2020.

Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées

Depuis le 1^{er} juillet 2019, les professionnels de santé qui utilisent leur véhicule pour se rendre au chevet de leurs patients bénéficient de la gratuité du stationnement durant chacune de leurs interventions à domicile. Cannes a atteint en 2019 le **plus haut niveau de distinction du label « Ma Commune a du cœur » avec l'obtention de trois cœurs** avec un parc de 86 défibrillateurs installés dans l'espace public cannois et de nombreuses actions de formation et de sensibilisation.

La Mairie a inauguré en mars 2019 une **nouvelle aire de jeux accessible aux enfants en situation de handicap dans la coulée verte de Ranguin**. Les trois communautés d'agglomération de CAP AZUR ont articulé leurs réseaux de transport à la demande afin de permettre aux personnes en situation de handicap de se déplacer d'un territoire à un autre.

Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous

L'application Cannes Sports a élargi son offre aux sports nautiques : elle permet notamment de localiser deux parcours de Swimrun.

La Mairie de Cannes a procédé en 2019 à la **rénovation de la salle multisports « Le Poussin »** dans le quartier du Petit Juas, à la **rénovation de la salle « Le Raimu »** à Ranguin et à la **rénovation de l'église Notre-Dame de Bon Voyage**. **Quatre tables d'échec ont été installées sur la Croisette** en face de la Malmaison. La **première phase des travaux du Moulin Forville** a été inaugurée en juin 2019. Le **cinéma multiplexe de la Bastide Rouge Cineum Cannes** est enfin sorti de terre et ouvrira ses portes en juin 2020, tandis que le **projet de Musée international du cinéma et du festival de Cannes** a été lancé en juin 2019.

Le **dossier de candidature des îles de Lérins au Patrimoine Mondial de l'Unesco** a été envoyé en décembre 2019 au comité des biens français du patrimoine mondial.

Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet économique de l'Agenda 21 : l'objectif est de faire de Cannes une « smart city », attractive pour les entreprises et les touristes qui sont le moteur de notre économie.

Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une smart city

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, gestionnaire du réseau Palm Bus, a mis en place en janvier 2019 le paiement sans contact ainsi qu'une boutique en ligne. Le e-ticket permet depuis mars 2019 d'utiliser directement son smartphone comme titre de paiement. La Mairie de Cannes a lancé en 2019 l'**application mobile Cannes Agenda** qui se substitue à l'ancien agenda papier, et a ouvert en mai 2019 un **guichet numérique des autorisations d'urbanisme** en mai 2019 permettant de demander des certificats d'urbanisme, des permis de démolir et permis d'aménager, et de faire une déclaration préalable. Le Plan d'Action Commercial 2020 annoncé par la Mairie de Cannes et la SEMEC prévoit la mise en place du « **Cannes Digital Camp** », un nouveau rendez-vous annuel pour partager les bonnes pratiques et anticiper les nouveaux usages du digital.

Deux **nouveaux bancs connectés** ont été installés sur BoccaCabana et dans la rue Hoche. Fonctionnant à l'énergie solaire, ils offrent de multiples fonctionnalités : accès wifi, ports de chargement, lumière ambiante, système de refroidissement notamment.

L'année 2019 a vu la mise en place d'une **nouvelle direction dédiée à la logistique urbaine**, avec notamment la **rédaction d'un cahier des charges concernant le montage et le démontage des événements des plages privées de la Croisette** lors des congrès MIPIM, Festival de Cannes et Cannes Lions. Une expérimentation a également été lancée en 2019 avec quelques transporteurs concernant le partage de données sur la circulation, les travaux sur voirie et les aires de livraison, en lien notamment avec les capteurs installés sur les aires de livraison.

Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a édité en septembre 2019 un **guide de l'accompagnement entrepreneurial à Cannes Lérins**.

La Mairie de Cannes a lancé en janvier 2019 l'opération « **Sales and the city** » pour animer et dynamiser Cannes pendant les soldes. Elle a mis en place en mars 2019, pendant les travaux de rénovation du centre de la Bocca, un **plan de relance pour les commerces de la Bocca** : recensement des commerces vacants, bourse aux locaux et aux projets, sensibilisation au numérique. Le 23 septembre 2019, la municipalité a organisé une **journée « ma boutique, ma solution »** en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de faire découvrir aux commerçants cannois plus de 50 solutions techniques innovantes pour améliorer la fréquentation de leur point de vente, fidéliser leurs clients, développer leur visibilité et augmenter leur chiffre d'affaires.

Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable

Le **Vieux Port de Cannes** est devenu en janvier 2019 le premier port de France à recevoir le **label « Qualité Tourisme »** tandis que Cannes est devenue en juin 2019 **l'une des neuf villes pilotes de la future certification « Destination Internationale Responsable »**.

Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique

La Mairie de Cannes a créé en 2019 une **nouvelle direction dédiée à la gestion des risques majeurs**.

Le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** a été adopté en Conseil Communautaire en octobre 2019. Les 23, 24 novembre et le 1^{er} décembre, le territoire de Cannes a à nouveau été victime d'inondations : il est tombé l'équivalent de **quatre mois de pluie en seulement deux week-ends**, qui plus est consécutifs. A cette occasion, la Mairie de Cannes a activé son **plan de sauvegarde communal et la cellule de crise associée**. Le **dispositif d'appel en nombre de Cannes Alerte ainsi que les sirènes d'alerte** ont été utilisés. Un **centre d'hébergement d'urgence** a été ouvert au stade Coubertin (et un second au Palais des Victoires le 23 novembre) : 150 personnes ont été accueillies les 23 et 24 novembre et 105 le 1^{er} décembre. Les centres commerciaux des Tourrades ont été fermés de façon anticipée le 23 novembre. La **gratuité des bus** a été mise en place du 24 au 26 novembre, ainsi que les 2 et 3 décembre pour faciliter les déplacements des Cannois. A l'occasion d'une nouvelle vigilance orange le vendredi 20 décembre, la Mairie de Cannes a mis à disposition des **parkings refuges** pour permettre aux administrés de stationner leurs véhicules dans des parkings situés en point haut, avec des navettes Palm Bus mises en place spécialement pour desservir ces parkings.

Près de 500 agents municipaux, intercommunaux et de secours ont été mobilisés par jour sur le terrain, auxquels s'ajoutent 145 citoyens volontaires qui se sont inscrits pour participer aux actions de nettoyage et de réparation coordonnées par la Mairie de Cannes. De nombreux particuliers et entreprises ont également proposé spontanément leur aide humaine, matérielle ou financière. Des numéros d'urgence ont été mis en place pendant et après les intempéries, pour demander de l'aide en cas de problème d'hébergement, pour solliciter une assistance juridique ou psychologique ou pour faire intervenir le cabinet Mayanne, mandaté pour effectuer des diagnostics de vulnérabilité des logements et locaux commerciaux.

La Mairie de Cannes a poursuivi en 2019 son implication dans le **projet européen UNALAB** qui vise à rendre la ville plus résiliente face au changement climatique. Un séminaire a regroupé des élus et de nombreux services municipaux les 4 et 6 décembre 2019 afin de construire ensemble une feuille de route.

Pionnière en Europe dans la prévention et la gestion des risques tsunami et submersion, Cannes a accueilli en décembre 2019 la seizième réunion du Groupe Intergouvernemental de Coordination du Système d'Alerte rapide aux Tsunamis et d'Atténuation de leurs effets dans l'atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacente. Le mois précédent, la Mairie de Cannes et les professionnels du littoral ont signé une **charte de prévention et de gestion du risque de tsunami et de submersion marine en baie de Cannes**.

La **première tranche des travaux de la digue Laubeuf et de la digue du large** consacrée au musoir (phare) et à l'hélistation a été terminée en mai 2019, et la deuxième tranche de rénovation et d'embellissement (digue du large) a commencé en octobre 2019. Les **études projet pour la préservation du littoral du boulevard du Midi** ont été finalisées en septembre 2019 : elles ont permis de valider une solution technique consistant en une **double rangée de digues sous-marines** (donc non visibles depuis la côte) discontinues implantées entre 60 m et 80 m de la côte (une digue en boudins de géotextile remplis de sable côté plage et une digue en enrochements côté large).

La phase 2A d'embellissement de la Croisette dédiée à la **rénovation des établissements balnéaires** s'est terminée en avril 2019 ; la phase 2B a débuté en octobre 2019 entre les plages du Goéland et du Carlton. Un apport supplémentaire de 33 500 m² de sable a été réalisé sur les plages de la Croisette en coordination avec les travaux de renouvellement des établissements de plage. Depuis 2017, pas moins de 113 500 m³ de sable ont été acheminés sur la Croisette : cette opération a permis d'étendre la bande de sable de 25 à 40 mètres de large et de doubler la surface totale de la plage de 6 000 à 12 000 m².

La Mairie de Cannes a inauguré en juillet 2019 **quatre bouées d'amarrage écologiques** installées autour des îles de Lérins pour pérenniser les sites de plongée dans la baie de Cannes tout en préservant les fonds-marins dans une démarche de développement durable. Les démarches environnementales du **port Canto** et du **Vieux Port** ont été récompensées par la **certification européenne AFNOR « Ports Propres » en juin 2019**.

Plusieurs actions de sensibilisation à la préservation de la mer et de sa biodiversité ont été faites en 2019, en plus des campagnes Ecogestes et Inf'Eau Mer réalisées tous les ans par les associations partenaires Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Iles de Lérins et Pays d'Azur et Méditerranée 2000 : on peut citer en particulier la journée « du littoral aux abysses » organisée à la salle Miramar en juin 2019 ainsi que deux formations d' « ambassadeurs du littoral » avec l'association Green Cross en mai et en novembre 2019. Cannes a également adhéré en 2019 à l'association SOS Grand Bleu qui agit pour préserver l'environnement marin, et a signé un partenariat scientifique et culturel avec l'association « 4myplanet » : la Mairie a mis à disposition de la navigatrice azurienne Alexia Barrier, à titre gratuit, un poste d'amarrage pour son bateau.

Cannes est devenu en 2018 le quatrième port d'escale en France pour les croisières. Pour préserver la destination, protéger l'environnement et valoriser la baie de Cannes, la Mairie de Cannes et la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Azur gestionnaire du Vieux Port ont invité les compagnies de croisière à signer une **Charte d'engagements pour une croisière durable en baie de Cannes**. Cette charte propose quatre engagements forts :

- réduction des émissions polluantes dans l'air, avec en particulier l'utilisation dès l'entrée de la zone de pilotage obligatoire et au mouillage d'un carburant à 0.1 % de soufre, quand la réglementation autorise un carburant à 3.5 % de soufre jusqu'au 31 décembre 2019 et 0.5 % de soufre à partir du 1^{er} janvier 2020 ;
- réduction de la pollution en mer, avec zéro rejet d'eaux usées traitées ou non et d'eau du système de lavage des fumées ;
- protection de la biodiversité avec le contournement des herbiers de posidonies ;
- mise en œuvre d'une démarche environnementale globalisée concernant les escales, avec notamment l'utilisation de bus propres.

La compagnie Norwegian Cruise a été la première à signer la charte le 26 juillet 2019 et a été suivie de vingt autres compagnies représentant 95 % des croisiéristes pour l'année 2019. Les compagnies signataires bénéficient d'un bonus financier, tandis que les compagnies refusant de signer cette charte se voient interdites, depuis le 1^{er} janvier 2020, de débarquer leurs passagers à Cannes. Les premiers contrôles des compagnies signataires ont commencé en novembre 2019.

Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable

Cet axe met en avant l'exemplarité des actions de la Ville en faveur du développement durable, afin de mobiliser l'ensemble des habitants sur leurs propres actions.

Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable

La Mairie de Cannes a lancé en 2019 le **réseau électrique intelligent « Lérins Grid »** qui permet de sécuriser la desserte en énergie de l'archipel insulaire de façon écologique. La Mairie de Cannes a installé un système de secours en alimentation électrique via des batteries (en lieu et place des groupes électrogènes trop polluants) « afin de sécuriser pleinement l'alimentation électrique de l'île Sainte-Marguerite en cas de panne du réseau » (autonomie de 6 heures).

A l'occasion de la troisième édition du Climathon de Cannes en octobre 2019, une trentaine de participants dont six agriculteurs de la Basse Vallée de la Siagne ont travaillé sur le thème « agriculture locale et alimentation ». Cinq projets ont émergé de ces réflexions : une unité de production verticale en zone urbaine, un drive de produits agricoles locaux avec la mise en place d'un label, un projet alimentaire territorial, une démarche « incroyables comestibles » et un stand de cuisine des invendus alimentaires des marchés locaux.

Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable

Dans le cadre de la **Fête de la Croix des Gardes** en février, le grand public a été sensibilisé à la protection de la forêt et sa biodiversité grâce à un parcours parsemé d'ateliers et d'animations.

Durant la **Semaine Européenne du Développement Durable** du 30 mai au 5 juin, 229 personnes ont été sensibilisées à la protection de l'environnement à travers la projection de deux films, les visites de l'usine d'eau potable, du centre de tri et de la station d'épuration et un parcours d'orientation à l'île Sainte-Marguerite.

A l'occasion de la Journée mondiale des Océans, le 8 juin, la journée « **Du littoral aux abysses** » a réuni scientifiques et associations autour de conférences, ateliers, tables rondes, d'une exposition et de la projection d'un film. Ainsi, 150 personnes ont assisté à la restitution de la campagne océanographique d'exploration de l'Accord RAMOGE qui a dévoilé les nombreuses découvertes relatives aux habitats et la biodiversité et a mis en évidence les menaces des pressions liées aux activités humaines qui pèsent sur ces milieux.

Le **salon Récup'Création** s'est tenu lors de la journée **Cannes Champêtre**, le 16 juin 2019, dans la Basse Vallée de la Siagne et a réuni environ 2 000 personnes qui ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir le site et les producteurs installés.

Durant l'année scolaire 2018-2019, 1 204 élèves cannois ont été sensibilisés dans le cadre du **Parcours Développement Durable** et des **Semaines « Points Forts » thématique** sur les thèmes des paysages d'hier et d'aujourd'hui, de l'eau et la vie, du monde d'ici et d'ailleurs, des matières et l'énergie, du monde du vivant, de notre environnement en danger, des hôtels à insectes et du potager, des déchets et la récupération, de la biodiversité méditerranéenne.

En outre, six classes de maternelle ont participé à la **Randonnée Contée** dans le parc naturel de la Croix des Gardes le 4 juin et douze classes ont présenté leur travail de l'année scolaire par le biais d'ateliers lors de la **Journée Mondiale de l'Environnement** le 7 juin à l'île Sainte-Marguerite. La **Semaine de l'arbre** a dû être annulée en novembre à la suite des fortes intempéries.

Dans le cadre de la Charte Pelagos dont la Mairie de Cannes est signataire, deux **Journées Pelagos** ont été à nouveau organisées les 13 et 14 juin au port Canto. Elles ont permis à 77 élèves cannois de faire une sortie en mer à bord d'un vieux gréement du XVI^{ème} siècle afin de comprendre l'importance de protéger les mammifères marins fréquentant la Méditerranée. Ils ont également participé à des ateliers présentant les différentes espèces marines, la chaîne alimentaire et les laines de mer. En outre, une journée intitulée « Débats jeunes » sur le thème de l'environnement a sensibilisé 35 jeunes sur le Sanctuaire Pelagos.

Durant la **Semaine Européenne de la Mobilité**, du 16 au 22 septembre, 174 personnes ont participé à une visite guidée de la ville à pied, des promenades en bateau électro-solaire autour des îles de Lérins, des promenades commentées le long du canal de la Siagne et dans la Basse Vallée de la Siagne. Le 20 septembre, la **Journée de la mobilité électrique** a présenté les nouveaux moyens de locomotion innovants et non polluants au square Verdun.

Pour la troisième année, le **Climathon** a rassemblé une trentaine de citoyens à l'Hôtel d'entreprises des Tourrades les 25 et 26 octobre afin de réfléchir sur le thème de l'agriculture locale et l'alimentation.

Une réédition du **livret Cannes Version Nature** avec une mise à jour est disponible dans les mairies et à l'Office de Tourisme pour faire découvrir aux touristes et Cannois le patrimoine naturel de Cannes et l'importance de la préservation de ces richesses naturelles.

Les campagnes **Inf'eau mer** et **Eco'gestes** ont sensibilisé 650 usagers de la plage et 480 plaisanciers durant les mois de juillet et août.

Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité

La première phase de déploiement du **dispositif de gestion centralisée de l'arrosage** a été lancée en 2019, avec **l'installation d'une station météo et des équipements sur l'ensemble des espaces verts de la Croisette**.

Le déploiement du système d'information de management de l'énergie s'est poursuivi en 2019. **Les chaudières de la médiathèque Noailles ont été remplacées et une étude de faisabilité a été lancée pour l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation** sur plusieurs bâtiments municipaux.

Le **Contrat de Performance Énergétique sur l'éclairage public** s'est terminé fin 2018. Il a permis de **réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage public de 18 %** sur la durée du contrat (pour un objectif initial de 15 %), grâce au renouvellement des luminaires (installation de luminaires à haut rendement énergétique et élimination des sources énergivores), au remplacement des horloges des armoires de commande permettant l'optimisation du temps d'allumage de l'éclairage public et à la mise en place de la télégestion.

En septembre 2019, la Mairie de Cannes a terminé la mise en œuvre de son **projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »** pour lequel elle avait été lauréate en 2015.

Ce projet a permis à la Ville de bénéficier de financements gouvernementaux (subventions à hauteur de 1 044 328 euros et certificats d'économie d'énergie à hauteur de 2 914 829 euros) pour la mise en place d'une télégestion de l'éclairage public, l'acquisition de véhicules propres, la rénovation énergétique de bâtiments communaux, l'aménagement de voies cyclables et de cheminements piétons, l'optimisation de la logistique urbaine, l'acquisition de corbeilles compactrices solaires, la réalisation d'une étude sur l'économie circulaire, l'installation d'hôtels à insectes et la réalisation d'une étude sur la préservation du littoral du boulevard du Midi.

Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail

La Mairie de Cannes a **remplacé en 2019 dix véhicules thermiques par des nouveaux véhicules électriques** : six véhicules utilitaires et quatre berlines. Une **borne de recharge électrique a été installée au garage municipal et une autre à l'Hôtel de Ville** ; elles seront prochainement équipées d'un système intelligent de recharge. Une **neuvième boîte à clefs** (permettant d'emprunter un véhicule en libre-service) a été installée à la Propreté Urbaine.

La Mairie a adopté en 2019 son **nouveau plan de formation triennal 2019-2021** basé sur un management collaboratif et une politique de ressources humaines dynamique : formation des managers en tant que vecteurs de la politique municipale pour une meilleure compréhension et application par tous les collaborateurs, accroissement des compétences et expertises des agents pour améliorer la qualité de service, et permettre leur épanouissement professionnel afin de renforcer leur bien-être individuel et l'efficacité au bénéfice de la collectivité.

Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21

La Mairie de Cannes a publié en avril 2019 un **hors-série du magazine Cannes Soleil présentant un panorama des actions engagées en faveur de l'environnement**, pour préserver la mer, la biodiversité marine et le littoral, protéger la ville des effets du changement climatique, cultiver son jardin, favoriser un urbanisme durable et économiser les ressources, promouvoir les déplacements écoresponsables, réduire les déchets et sensibiliser à l'environnement.

Accompagnés des services municipaux cannois, 145 citoyens volontaires ont donné de leur temps durant quinze jours pour participer aux opérations de nettoyage à la suite des deux épisodes méditerranéens qui ont frappé Cannes fin novembre et début décembre 2019.

Des **Assises de quartier** ont été organisées en avril 2019 dans le quartier Bocca Ouest.



Direction Hygiène Santé Environnement

74 rue Georges Clemenceau

06400 CANNES

Tel : 04 89 82 20 10

Mail : forumcannes21@ville-cannes.fr

Forum numérique www.21placedurable.cannes.com

Site internet : www.cannes.com